

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES**Séance du jeudi 18 avril 2024**

Date convocation : dix-huit avril deux mille vingt-quatre, à 19h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUYEYROL

Membres en exercice : 10

Présents : 6 **Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Rémy MONET, François ROUYEYROL, Patrick ROY

Votants : 10 **Absent(e)s et représenté(e)s:** Isabelle BENOIT représentée par François ROUYEYROL, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN représenté par Corentin CAPELIER, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET

Pour : 8
Charles ALDROVANDI
Jean-Claude AUBERLET
Isabelle BENOIT
Corentin CAPELIER
Lisa CLARY
Robert DEMOLIN
François ROUYEYROL
Patrick ROY

Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Contre : 2
Fanny JACQUART
Rémy MONET

Abstentions : 0

Objet: Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du mercredi 3 avril 2024

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du mercredi 3 avril 2024,
Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance de la séance du Conseil municipal en date du mercredi 3 avril 2024, ci-joint en annexe.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le

et publié ou notifié

 

Date de transmission de l'acte: 23/04/2024

Date de réception de l'AR: 23/04/2024

048-214800195-DE_039_2024-DE